

Département du Pas-De-Calais

Arrondissement
de Béthune

Canton de Nœux les Mines

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE NŒUX LES MINES



Mesdames et Messieurs les Membres
Du Conseil Municipal

Nos Réf. : SM/DH/AP
Affaire suivie par M. David Habourdin

Le 6 octobre 2023

Madame, Monsieur, Cher(es) Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera en Mairie, le **VENDREDI 13 OCTOBRE 2023 à 18 h 30, salle du Conseil Municipal « Marcel Houdart »**.

Les membres de la Commission des Finances : M. SWITALSKI – Mmes GAUTHIER – URBANSKI – MM. HOBERG – NOREL – Mmes DOMART – M. BLONDEL – Mmes GODART, BACLET, ainsi que MM. BUGZEL et ANTOCHEWICZ, sont invités à assister à la réunion de la Commission des Finances qui aura lieu le **JEUDI 12 OCTOBRE 2023 à 18h00**, en Mairie.

Je soussigné(e) _____

Déclare donner procuration à _____

Pour tout vote ou discussion pouvant intervenir lors de la réunion du
CONSEIL MUNICIPAL du 13 OCTOBRE 2023.

Signature,

Nous préconisons le respect des règles sanitaires suivantes :

- Lavage des mains ou utilisation d'une solution hydro-alcoolique à l'entrée,
- Utilisation d'un stylo personnel pour les signatures.

Hôtel de Ville - 101, Rue Nationale - 62290 NŒUX-LES-MINES - Tél. 03 21 61 38 00 - Télécopie : 03 21 26 84 08

ORDRE DU JOUR

- 1) *Décision modificative n° 3 : budget lotissement Voltaire,*
- 2) *Admission en non-valeur,*
- 3) *Vente définitive d'un ensemble immobilier à Madame Françoise VIEREN,*
- 4) *Reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon,*
- 5) *Prise en charge des frais funéraires de Monsieur Jean-Claude DELPLANQUE, décédé le 26 octobre 2022 à Noeux-les-Mines,*
- 6) *Programme Politique de la Ville pour l'année 2023 : rectification du montant de la subvention de l'association Culture et Liberté,*
- 7) *Classes de découverte 2024 : détermination du montant de la part familiale,*
- 8) *Création de postes au tableau des effectifs,*
- 9) *Recrutement d'adjoints d'animation auxiliaires pour les classes de découverte 2024,*
- 10) *Création d'emploi non permanent, d'agents non titulaires,*
- 11) *Délibération rectificative à la délibération n° 21 du 9 juin 2023 pour le recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté,*
- 12) *Convention d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire, mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais,*
- 13) *Opération « Permis de Conduire pour un emploi » : remplacement d'un candidat au sein du dispositif.*

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(s) Collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



*Le Maire,
Conseiller régional des Hauts-de-France,*

Serge MARCELLAK.